



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

| | | |
|--|--|--|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, | DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER- | BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume |
|--|--|--|

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Subventions aux groupes musicaux dans le cadre de la participation à la « Nuit des Bars de Nowel » 2023

Rapporteur : Monsieur Alexandre DOUZENEL

Dans le cadre de sa politique culturelle de proximité « Culture par tous, Culture partout », la Ville de Dole engage son soutien aux établissements de diffusion de proximité et promeut ainsi une offre culturelle hors des lieux institutionnels.

Ainsi, depuis 2014, la Ville de Dole maintient sa participation au programme « Nuit des Bars de Nowel ». La neuvième édition s'est tenue dans les bars de la Ville le vendredi 1^{er} décembre 2023.

Cet événement prolonge les festivités du lancement des illuminations de Noël du 1^{er} décembre 2023, en permettant aux bars de Dole d'accueillir un groupe musical au sein de leur établissement à partir de 19h30, avec une ouverture exceptionnelle des établissements possible jusqu'à 02h00.

Les associations des groupes participants sollicitent la répartition de l'enveloppe selon la liste ci-annexée.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 12 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 200 € au profit de chaque association ayant participé à la « Nuit des Bars de Nowel » 2023, telles que présentées dans la liste ci-annexée.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Associations concernées

*Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNON



**Groupes musicaux participant à
« la Nuit des Bars de Nowel »
le vendredi 1^{er} décembre 2023**

| Nom du bar | Nom du groupe | Association du groupe |
|--------------------------|---------------------------|------------------------------|
| LE BZ - BAR TAPAS | M'ÉLODIE | Albertus Elodie |
| PUB 2ND NORTHWICH AVENUE | POP2POP | Moonstruck Strong and Crazy |
| LE PARISIEN | CITY ZEN KANE | Label de K Dix |
| PUB DES TROLLS | BLUTEUR | Association Bluteur |
| LE BEFF'ROI | LE CUL ENTRE DEUX CHAISES | GK Production |
| LE MAMOUR | CONFIDENTIEL | Orchestre Confidentiel |
| AU DÉTOUR | KOUETT POUNK | Asso Kouett le Groupe |